



Suspension de permis alcoolémie

Par **lou**, le **26/10/2012** à **15:52**

Bonjour, rn rn rn Vendredi dernier j'ai fais un accident de voiture seul, la police se rend sur place alcoolémie à 0,55 mg/l d'air ... rétention de permis puis mercredi je reçois suspension administrative de 4 mois. rn rn rn Aujourd'hui, je reçois un appel du commissariat pour me convoquer à l'audition concernant cette affaire. rn Comment cela se passe t il ? rn Vais je connaitre ma sanction définitive le jour de la convocation ? rn rn merci de vos réponses rn rn pour info : je n'ai jamais eu de problème avec la justice.

Par **Tisuisse**, le **26/10/2012** à **18:49**

Bonjour, rn rn rn Les dossiers en en-tête de ce forum vous apporteront toutes informations. rn rn rn Merci de vous y reporter puis de revenir nous poser vos questions complémentaires.